



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

2026

RÉSUMÉ

LA SITUATION **DES FORÊTS DU MONDE**

**RESTAURER LES FORÊTS ET LES PAYSAGES:
LA VOIE À SUIVRE POUR UN AVENIR DURABLE**

Cette brochure reprend les messages principaux et le contenu de la publication *La Situation des forêts du monde 2026*. La numérotation des tableaux et des figures est identique à celle de ladite publication, disponible à l'adresse: <https://doi.org/10.4060/ce0633fr>

Citer comme suit:

FAO. 2026. *Résumé de La Situation des forêts du monde 2026. Restaurer les forêts et les paysages: la voie à suivre pour un avenir durable*. Rome. <https://doi.org/10.4060/ce0624fr>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-140987-9

© FAO, 2026



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0: <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne une quelconque organisation, produit ou service. L'utilisation du logotype de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est traduite ou adaptée, la traduction ou adaptation doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction [ou adaptation] n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction [ou de l'adaptation]. L'édition originale en anglais est celle qui fait foi.»

Tout différend découlant de la présente licence qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera soumis à une procédure d'arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Les parties acceptent d'être liées par la sentence arbitrale prononcée conformément au règlement susmentionné, qui réglera définitivement leur différend.

Matériel attribué à des tiers. La présente licence Creative Commons CC BY 4.0 ne s'applique pas aux éléments de la publication sur lesquels la FAO n'a pas de droit d'auteur. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Photographies attribuées à la FAO. Les photographies présentées dans cette œuvre et attribuées à la FAO ne sont pas couvertes par la licence Creative Commons mentionnée ci-dessus. Toute demande relative à l'utilisation de photographies appartenant à la FAO doit être adressée par courriel à photo-library@fao.org.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sous forme électronique, ainsi que la liste des distributeurs auprès desquels peuvent être achetés des exemplaires imprimés de ces produits, sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications). Pour toute question d'ordre général sur les publications de la FAO, prière d'écrire à publications@fao.org. Les questions relatives aux droits et licences sur les publications doivent être adressées à copyright@fao.org.

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE © iStock.com/ollo

ALLEMAGNE. Vue aérienne d'arbres vivants et morts.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

MESSAGES PRINCIPAUX

RÉSUMÉ

1

RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES AU COURS DE LA DÉCENNIE 2020-2030: CONTEXTE, TENDANCES ET OPPORTUNITÉS POUR UN IMPACT MONDIAL

FIGURE 1.1 Superficie des terres dégradées, par affectation des terres

FIGURE 1.4 La restauration des forêts et des paysages en tant qu'approche intégrée à l'échelle du paysage

2

RESTAURATION DES FORÊTS DU MONDE: DES ENGAGEMENTS AUX PROGRÈS

FIGURE 2.3 Changement net annuel de la superficie forestière par pays et par territoire, 1990-2025

TABLEAU 2.2 Aperçu de l'ensemble des engagements pris en matière de restauration selon différentes sources, agrégés pour les six régions couvertes par l'évaluation des ressources forestières mondiales, et nombre de pays ayant pris des engagements en matière de restauration pour chaque cadre

FIGURE 2.10 Progrès accomplis en matière de restauration au regard de la dégradation mondiale des terres et de la cible 2 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal

TABLEAU 2.9 État d'avancement des initiatives de restauration déclarées par région dans les différents cadres de communication de l'information

3

MOYENS PRÉSENTANT UN BON RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ DE TIRER DE MULTIPLES AVANTAGES DES INVESTISSEMENTS DANS LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES POUR LES PERSONNES ET LA NATURE

FIGURE 3.4 Cadre conceptuel montrant les liens entre les possibilités de restauration des forêts, les coûts et les avantages à l'échelle des paysages

4

INTÉGRER DES AXES STRATÉGIQUES ESSENTIELS POUR UNE RESTAURATION EFFICACE

FIGURE 4.1 La restauration des forêts et des paysages exige de gérer la relation complexe entre quatre axes stratégiques interdépendants: les populations, les terres, le financement et les entreprises, ainsi que la cohérence des politiques et le cadre juridique

5

CONNAISSANCES, NORMES ET APPRENTISSAGE ADAPTATIF AU SERVICE D'UN CHANGEMENT PORTEUR DE TRANSFORMATION DANS LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES

FIGURE 5.1 Trois piliers d'un changement porteur de transformation dans la restauration des forêts et des paysages le long des quatre axes stratégiques

ÉTUDES DE CAS SUR LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES POUR UN AVENIR DURABLE ET RÉSILIENT

FIGURE CS2 Couverture géographique des 18 études de cas présentées dans *La Situation des forêts du monde 2026* et des encadrés figurant dans la publication

4

7

11

11

12

15

15

17

18

19

19

21

23

25

26

30

31

36

37

AVANT-PROPOS

Les forêts couvrent 4,14 milliards d'hectares, soit environ 32 pour cent des terres émergées de la planète, stockent 714 gigatonnes de carbone et abritent jusqu'à 80 pour cent de la biodiversité terrestre mondiale. Elles jouent un rôle fondamental dans la résilience des systèmes agroalimentaires: arbres et forêts assurent en effet la sécurité alimentaire et les moyens d'existence de près d'un tiers de la population mondiale.

Cependant, la déforestation et la dégradation des terres persistent. Malgré un ralentissement de la déforestation, il est estimé que 489 millions d'hectares de forêt ont été perdus à l'échelle de la planète depuis 1990. Aujourd'hui, 1,56 milliard d'hectares de terres, dont 460 millions d'hectares de terres forestières, sont dégradés dans le monde. Dans le même temps, les perturbations se multiplient partout sur la planète: chaque année, quelque 127 millions d'hectares de forêt sont touchés par des incendies, et les insectes, les maladies et les phénomènes météorologiques extrêmes endommagent au moins 50 millions d'hectares de forêt.

Compte tenu de la perte et de la dégradation continue d'écosystèmes forestiers, ainsi que de la demande mondiale croissante de produits et services issus des différentes utilisations des terres, il est urgent d'intensifier les efforts de restauration et de faire en sorte qu'ils soient efficaces.

La Situation des forêts du monde 2026 met l'accent sur la restauration des forêts et des paysages, qui est présentée comme une réponse cruciale face aux enjeux mondiaux interdépendants que constituent l'insécurité alimentaire, le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation des terres. La présente publication, qui s'appuie sur des éléments d'observation et des expériences pratiques recueillis dans le monde entier pour présenter les données et les innovations les plus récentes dans ce domaine, explore des approches intégrées visant à aider les membres et les partenaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à planifier, mettre en œuvre, suivre et intensifier les activités de restauration.

La restauration des forêts et des paysages est devenue un pilier central des stratégies de développement durable adoptées à travers le monde. *La Situation des forêts du monde 2026*, qui comporte une analyse de la dynamique créée par la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), met en évidence dans quelle mesure une restauration intégrée et de haute qualité constitue une approche fédératrice de la remise en état de l'environnement, de la résilience des moyens de subsistance et du développement durable.

La restauration est une solution présentant un bon rapport coût-efficacité et à fort impact qui, dans des conditions favorables, peut produire un retour sur investissement pouvant atteindre 30 dollars des États-Unis (USD) par dollar investi. Le coût de l'inaction est supérieur à celui de la restauration, et les pertes sociales et culturelles associées peuvent être considérables. La restauration doit donc être renforcée au moyen de mesures axées sur la dimension humaine, bien gérées et financées à la hauteur des enjeux.

Sur le terrain, la restauration progresse. Dans l'édition 2025 de l'*Évaluation des ressources forestières mondiales* (FRA), élaborée par la FAO, les pays font état de près de 44 millions d'hectares de forêt en cours de restauration, tandis que plus de 206 millions d'hectares d'écosystèmes terrestres sont actuellement restaurés en vue d'atteindre la cible 2 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Cela étant, ces progrès sont inégaux et insuffisants pour satisfaire des besoins mondiaux croissants et combler le fossé qui sépare les engagements pris des résultats attendus à long terme.

La restauration des forêts et des paysages est mise en œuvre à l'échelle des territoires et vise à concilier la conservation et la production. Cette approche intégrée tient compte du rôle de premier plan que jouent les écosystèmes aquatiques continentaux, comme les rivières et les plaines inondables, qui sont liés, sur le plan fonctionnel, aux systèmes forestiers et paysagers et qui, dans de nombreuses régions, sont à la base de la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance et de la résilience des écosystèmes.

La Situation des forêts du monde 2026 s'inscrit dans la vision portée par la FAO dans son Cadre stratégique 2022-2031 et souligne que la restauration des forêts et des paysages contribue directement aux quatre améliorations – amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie, en ne laissant personne de côté –, soutenant par ailleurs les progrès accomplis dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable connexes.

Les données présentées ici mettent en évidence quatre axes stratégiques qui se renforcent mutuellement, conformément à la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation et à la Feuille de route de la FAO pour les forêts – De la vision à l'action 2024-2031, et qui sont essentiels pour amplifier les initiatives de restauration de haute qualité. Premièrement, les populations doivent occuper une place centrale, et l'on doit veiller à ce que les peuples autochtones ainsi que les communautés locales soient considérés comme des acteurs essentiels et à ce que leurs droits, leurs savoirs et leurs priorités influent sur les résultats en

matière de restauration. Deuxièmement, la restauration doit être planifiée et mise en œuvre à l'échelle du paysage, en conciliant conservation, production et moyens de subsistance grâce à des approches adaptées à chaque situation. Troisièmement, le financement doit être adapté aux réalités de la restauration; on n'obtiendra de résultats pérennes de haute qualité qu'en mobilisant des ressources publiques et privées. Quatrièmement, des cadres politiques, juridiques et institutionnels cohérents sont les conditions préalables d'une restauration à grande échelle et de la pérennité de cette dernière.

Passer de l'ambition aux résultats sur le terrain nécessite de revoir les priorités.

Les pays sont encouragés à privilégier une restauration pérenne et de haute qualité et non la seule quantité, l'objectif étant de veiller à ce que les avantages socioéconomiques et écologiques soient durables et en phase avec les principes validés au niveau international. Il faut faire de la restauration une pierre angulaire des stratégies nationales de développement, notamment dans les programmes liés au climat, à la biodiversité, à la diversité alimentaire, à l'affectation des terres et aux systèmes agroalimentaires, et s'appuyer sur des cadres juridiques, des politiques porteuses et des mécanismes de financement cohérents, mais aussi des systèmes de suivi solides.

Il apparaît clairement dans *La Situation des forêts du monde 2026* que la restauration des forêts et des paysages est plus qu'une priorité environnementale: c'est un investissement stratégique dans des systèmes agroalimentaires résilients et le développement rural. La marge de manœuvre se réduit, et une restauration tardive ou mal conçue augmente les coûts à long terme, aggrave les inégalités et risque d'enfermer les paysages dans des trajectoires non durables.

Les années qui nous séparent de 2030 doivent être mises à profit pour faire en sorte que la mise en œuvre soit de qualité – en intensifiant une restauration des forêts et des paysages qui soit centrée sur l'être humain, fondée sur la science et soutenue par des politiques cohérentes. Je ne doute pas que l'action collective et l'engagement commun nous permettront de restaurer à grande échelle les terres dégradées et de bâtir un avenir meilleur pour tous.



Qu Dongyu
Directeur général de la FAO

MESSAGES PRINCIPAUX

- La restauration de haute qualité des forêts et des paysages est une approche fédératrice qui soutient le développement durable, la remise en état de l'environnement et la résilience des moyens de subsistance.
- La restauration des forêts et des paysages apporte une solution à fort impact aux problèmes mondiaux qui touchent l'environnement et le développement, et offre un bon rapport coût-efficacité, à condition qu'elle soit mise en œuvre à grande échelle rapidement au moyen de mesures axées sur la dimension humaine, encadrées par une bonne gouvernance et dotées de financements adéquats.

LA RESTAURATION EST ESSENTIELLE CAR LA DÉGRADATION S'INTENSIFIE

- À l'échelle mondiale, la croissance démographique, le changement d'affectation des terres et la demande de ressources ont entraîné la dégradation de plus de 460 millions d'hectares de forêt et 1,56 milliard d'hectares de terres.
- La demande accrue de produits forestiers et les utilisations concurrentes des terres creusent l'écart entre la capacité écologique et les besoins humains.
- Il est urgent de restaurer à grande échelle les forêts et les paysages dégradés si l'on veut atteindre les objectifs liés au climat, à la biodiversité, aux terres et à la sécurité alimentaire.

LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES N'EST PAS UNE OPTION, MAIS UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE

- La restauration des forêts et des paysages procure de multiples bienfaits en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, de conservation de la biodiversité, de sécurité alimentaire et de résilience socioéconomique.
- Dans des conditions propices, et même si les bénéfices réels varient en fonction du contexte, du type d'intervention et de l'horizon temporel, la restauration peut produire des retours sur investissement pouvant atteindre 30 USD par dollar investi.
- L'inaction coûte plus cher que la restauration, et entraîne notamment des pertes sociales et culturelles.

LA RESTAURATION RENFORCE LES ÉCONOMIES ET LA RÉSILIENCE

- Plus de la moitié du produit intérieur brut mondial dépend de la bonne santé des écosystèmes, qui joue un rôle fondamental dans la stabilité économique.
- La restauration crée des emplois, redynamise les systèmes de production et favorise une croissance résiliente qui résiste aux chocs.
- Au-delà de la création de revenus, les avantages vont de l'amélioration du bien-être à la préservation de l'identité culturelle et des systèmes de savoirs, en passant par un renforcement de la cohésion sociale.

LES POPULATIONS OCCUPENT UNE PLACE CENTRALE, MAIS LES BÉNÉFICES SONT INÉGAUX

- Les communautés locales jouent un rôle essentiel dans la réussite des initiatives de restauration, car leurs connaissances et leur participation active contribuent à améliorer les moyens de subsistance, la biodiversité et la résilience lorsque les bénéfices sont répartis de manière équitable.
- Les peuples autochtones occupent une place centrale dans la restauration: leurs droits, leurs savoirs, leurs priorités et le principe du consentement libre, préalable et éclairé contribuent à la conservation de la biodiversité, à la préservation des valeurs culturelles et à la résilience des écosystèmes.

- Pour être efficace, la restauration des forêts et des paysages passe par l'adoption d'approches fondées sur les droits, un partage équitable des avantages et des systèmes de gouvernance qui respectent les droits, les savoirs et les priorités définies de manière autonome par les populations locales.

LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES EST UNE SOLUTION INTÉGRÉE

- La restauration des forêts et des paysages s'inscrit dans les territoires et vise à la fois à concilier la conservation et la production et à améliorer les moyens de subsistance et la productivité.
- La restauration des forêts et des paysages nécessite de faire des arbitrages; aucune intervention ne permet à elle seule d'obtenir tous les résultats escomptés.
- La prise en considération des savoirs locaux et traditionnels et des connaissances scientifiques est essentielle à la conduite d'une restauration efficace et adaptée au contexte.

L'ENGAGEMENT MONDIAL EST FORT, MAIS L'AMPLEUR ET L'IMPACT RESTENT INSUFFISANTS

- La restauration des forêts et des paysages occupe une place centrale dans les objectifs de développement durable, les conventions de Rio et les cadres mondiaux.

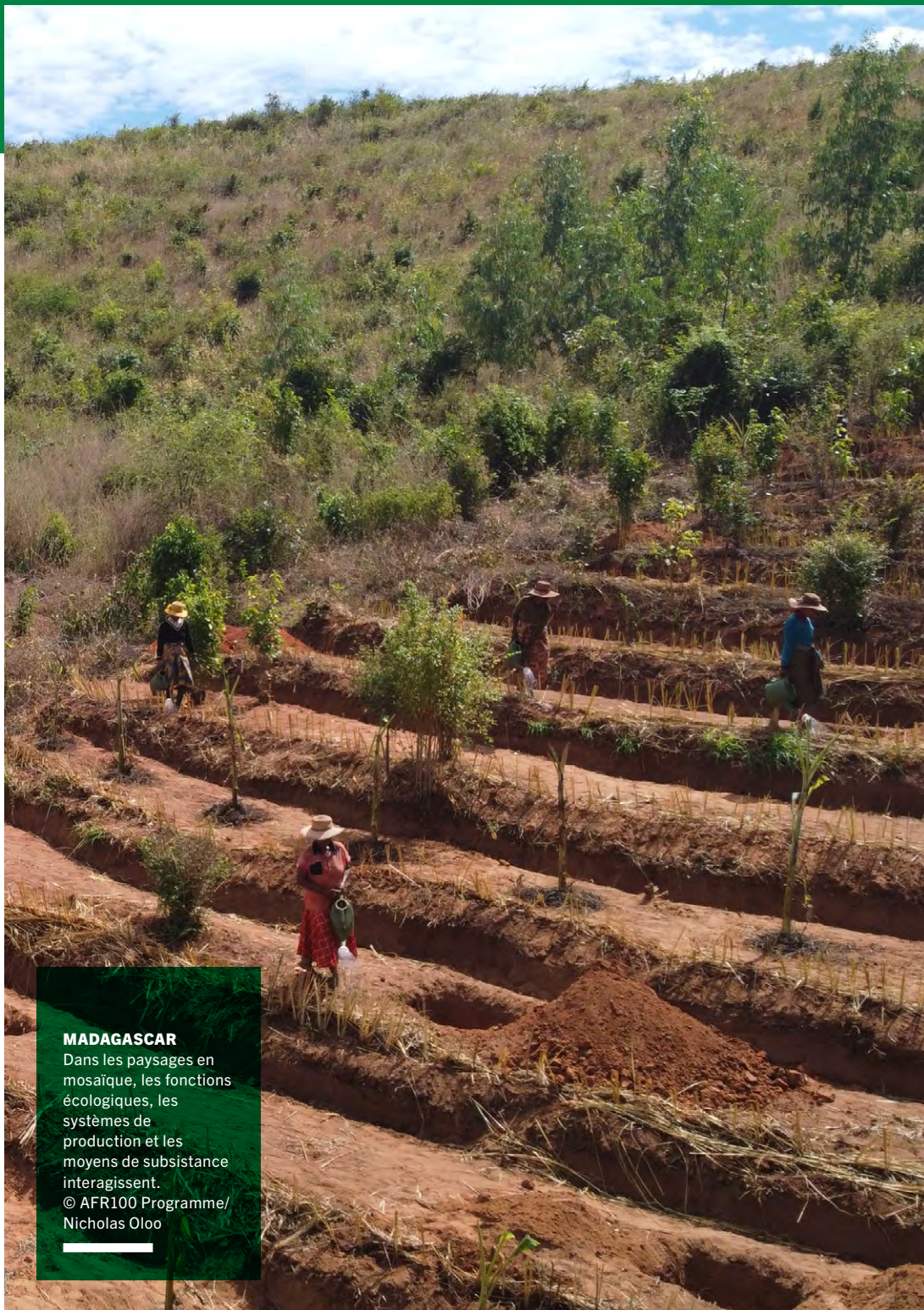
- Les pays font certes état d'une augmentation des superficies en cours de restauration et d'un renforcement des cadres politiques, mais les progrès actuels sont insuffisants: il est nécessaire de restaurer 470 millions d'hectares pour atteindre les cibles fixées à l'horizon 2030.

IL EST ESSENTIEL D'AMÉLIORER LE SUIVI, LA COORDINATION ET LES NORMES DE QUALITÉ

- La mesure des progrès est fragmentée car les définitions, les indicateurs et les systèmes de communication de l'information diffèrent d'un cadre à l'autre.
- Les données actuelles portent principalement sur la superficie restaurée, et non sur les effets de la restauration.
- La restauration doit respecter des pratiques de haute tenue fondées sur des normes.
- L'amplification des effets passe par des systèmes de suivi harmonisés ainsi que des activités de restauration de haute qualité fondées sur des normes, qui soient étayés par des mécanismes de communication de l'information robustes et des pratiques d'apprentissage adaptatives.

LA TRANSPOSITION À GRANDE ÉCHELLE DES INITIATIVES DE RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES NÉCESSITE UN ALIGNEMENT SYSTÉMIQUE ET DES CONDITIONS PORTEUSES

- Des politiques cohérentes fondées sur des éléments probants et des systèmes de gouvernance solides sont essentiels pour faciliter la mise en œuvre, harmoniser les approches sectorielles et les incitations, et mener à bien une restauration à grande échelle.
- Les financements doivent être réorientés de sorte qu'ils répondent aux besoins de restauration à long terme, que les acteurs locaux puissent en bénéficier directement et que les mesures d'incitation ne perpétuent pas le statu quo en matière d'utilisation de terres.
- Les modèles éprouvés doivent être transposés à plus grande échelle au moyen d'approches inclusives et financièrement viables, soutenues par des institutions solides et le développement des capacités.



MADAGASCAR

Dans les paysages en mosaïque, les fonctions écologiques, les systèmes de production et les moyens de subsistance interagissent.

© AFR100 Programme/
Nicholas Oloo

RÉSUMÉ

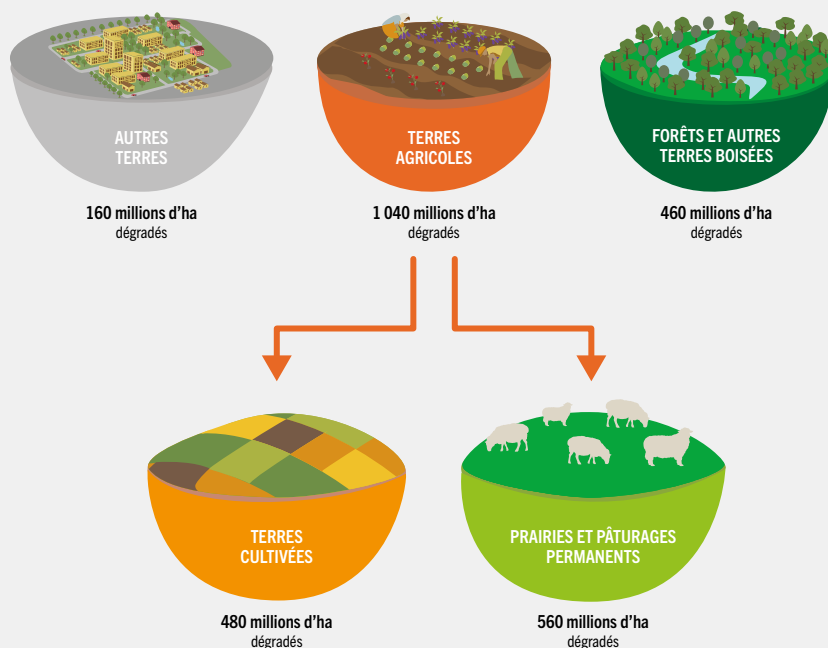
1 RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES AU COURS DE LA DÉCENNIE 2020-2030: CONTEXTE, TENDANCES ET OPPORTUNITÉS POUR UN IMPACT MONDIAL

Plus de 10 pour cent des terres émergées de la planète sont dégradées par les activités humaines. Si plus de 60 pour cent des terres dégradées sont des terres agricoles, dont 480 millions d'hectares de terres cultivées et 560 millions d'hectares de pâturages, la dégradation des terres due à l'activité humaine touche également 460 millions d'hectares de terres forestières (figure 1.1), dont les populations dépendent pour assurer leur subsistance. Les forêts couvrent 32 pour cent de la surface terrestre émergée et sont essentielles à la sécurité alimentaire et à la nutrition, aux moyens de subsistance ainsi qu'à la fourniture de matériaux biosourcés et d'énergies renouvelables.

Les forêts abritent une part importante de la biodiversité mondiale, jouent un rôle essentiel dans la régulation du cycle du carbone et du cycle de l'eau, et contribuent à réduire les risques liés à la sécheresse, à la désertification, à l'érosion des sols, aux glissements de terrain et aux inondations ainsi que les conséquences de ces phénomènes.

L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2025 montre que la perte de couvert forestier et la dégradation des écosystèmes forestiers se poursuivent à l'échelle mondiale, les tendances et les causes différant toutefois d'une région à l'autre. La perte de superficie forestière et la dégradation des forêts portent atteinte à l'intégrité écologique, menacent la connectivité de l'habitat, réduisent considérablement les précipitations observées et affaiblissent la capacité des forêts à fournir des services écosystémiques essentiels. Elles ont des conséquences socioéconomiques directes, en particulier pour les populations dont les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et l'identité culturelle sont étroitement liés aux paysages forestiers.

Dans le même temps, la demande mondiale de produits forestiers continue d'augmenter, sous l'effet de la croissance démographique, de l'urbanisation, du développement des infrastructures, des besoins énergétiques et de l'expansion de la bioéconomie. Cette demande croissante accentue la pression sur les ressources forestières restantes et augmente le risque d'une exploitation non durable et d'un changement d'affectation des terres. Ce fossé grandissant entre la demande et une offre durable met en lumière un déséquilibre structurel qui menace à la fois l'intégrité écologique et la viabilité à long-terme des économies axées sur les forêts.

FIGURE 1.1 SUPERFICIE DES TERRES DÉGRADÉES, PAR AFFECTATION DES TERRES

NOTES: La dégradation des terres due à l'activité humaine nuit gravement à la capacité de production des forêts et des systèmes agroalimentaires, et les entraîne sur des trajectoires non viables qui menacent la sécurité alimentaire et la nutrition, la durabilité environnementale ainsi que la stabilité sociale à l'échelle de la planète. Plus de 60 pour cent de la dégradation d'origine anthropique touche des terres agricoles et près de 30 pour cent concerne des zones recouvertes d'arbres et de forêts, ce qui souligne la vulnérabilité critique – et l'importance stratégique – des écosystèmes forestiers dans la lutte contre la dégradation des terres. ha = hectares.

SOURCE: FAO. 2022. *The State of the World's Land and Water Resources for Food and Agriculture 2021 – Systems at breaking point*. Rome.

<https://doi.org/10.4060/cb9910en>

Les écosystèmes forestiers et les paysages sont menacés sur plusieurs fronts: le changement climatique, la perte de biodiversité, la pollution et l'extraction des ressources naturelles, comme l'exploitation minière et l'exploitation des combustibles fossiles dans les zones forestières.

Conjuguées à une gestion et à une utilisation non durables des forêts, ces pressions rendent les forêts plus vulnérables et aggravent les processus de dégradation des terres. Pour assurer l'avenir de l'agriculture et utiliser les ressources naturelles de façon durable, il est nécessaire de transformer

les systèmes agroalimentaires aux fins d'une «amélioration de la production, de la nutrition, de l'environnement et des conditions de vie, sans laisser personne de côté». Les forêts et les arbres sont indispensables à ces efforts, car ils procurent des avantages en matière de climat et de nombreux services écosystémiques, notamment pour l'agriculture.

Dans ce contexte, la restauration des forêts et des paysages apparaît comme une réponse stratégique. La restauration des écosystèmes comprend le rétablissement des écosystèmes terrestres, d'eau douce et côtiers dégradés, l'objectif étant de reconstituer l'intégrité écologique et d'améliorer le bien-être humain. La restauration des forêts et des paysages est une application terrestre de cette approche plus large, axée sur les paysages forestiers et en mosaïque où les fonctions écologiques, les systèmes de production et les moyens de subsistance interagissent. Au fil du temps, ces approches ont changé d'échelle; elles sont passées de la «parcelle forestière et sa population» à des territoires entiers et, plus récemment, à des paysages. Il découle de cette évolution que les zones agricoles et autres zones non forestières sont considérées comme faisant partie d'une notion plus systémique, appelée «restauration des forêts et des paysages», qui prend mieux en compte les processus écologiques, l'évolution spatiotemporelle des interactions entre les utilisations des sols, et les réalités socioéconomiques. Dans ce contexte, la restauration des forêts et des paysages offre des possibilités concrètes d'inverser le processus de dégradation, de restaurer la biodiversité et l'intégrité écologique, et de s'orienter vers des systèmes agroalimentaires plus durables et plus résilients.

La restauration à grande échelle est de plus en plus reconnue comme essentielle à la réalisation des objectifs mondiaux de neutralité en matière de dégradation des terres, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, de conservation de la biodiversité et d'éradication de la faim. Toutefois, si l'on veut tirer parti des avantages qu'offre la restauration des forêts et des paysages à grande échelle, il est urgent de mieux comprendre cette notion ainsi que les mesures qui permettent une restauration efficace. Il faut aussi une volonté politique et des investissements substantiels.

La restauration des forêts et des paysages dégradés contribue directement à la concrétisation des engagements internationaux. Enrayer la dégradation des forêts et des terres grâce à des investissements dans la restauration des écosystèmes à l'échelle des paysages est un moyen efficace de réaliser les objectifs de développement durable (ODD) et les cibles des trois conventions de Rio. Cela dit, la restauration doit générer un bénéfice net tant pour les populations que pour la nature. Les efforts déployés par le passé ont parfois privilégié la quantité plutôt que la qualité, débouchant sur un faible rétablissement de la biodiversité et entraînant des conséquences imprévues. Par conséquent, le présent chapitre souligne l'importance de l'intégrité écologique, de la diversité des communautés végétales et du respect des normes de pratique en matière de restauration.

Une contribution majeure de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) (la Décennie des Nations Unies) a été l'élaboration d'une vision et d'un langage communs.

La Décennie des Nations Unies définit la restauration des écosystèmes comme le processus qui consiste à enrayer la dégradation et à inverser cette tendance, entraînant une amélioration des services écosystémiques et le rétablissement de la biodiversité. Elle englobe un large éventail d'activités de gestion des écosystèmes, allant de la restauration des fonctions écosystémiques dans les paysages de production à la restauration écologique visant à rétablir les écosystèmes d'origine.

La restauration des forêts et des paysages est une approche fondée sur des principes qui mobilise les parties prenantes de tous les secteurs concernés par l'utilisation des terres dans le cadre de processus décisionnels participatifs. Elle regroupe toute une série d'opérations allant de la réhabilitation (rétablissement de certaines fonctions des écosystèmes) à la restauration écologique (restauration complète des écosystèmes d'origine).

Il est important de noter que la restauration des écosystèmes forestiers ne se limite pas au fait de planter ou d'assurer la régénération naturelle assistée des arbres. La restauration des forêts et des paysages allie la restauration écologique à des dimensions sociales, économiques et de gouvernance afin de garantir la durabilité à long terme, et donne la priorité à des approches axées sur les populations.

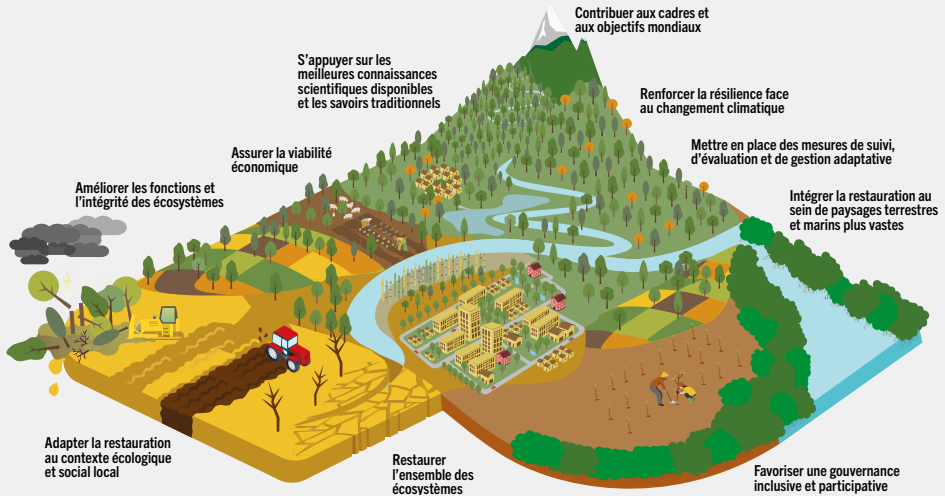
Une approche à l'échelle du paysage vise à améliorer la compréhension et la prise en compte des interactions entre les différentes utilisations des terres et les diverses parties prenantes en les associant à un processus de gestion intégrée (figure 1.4). Les approches à l'échelle du paysage sont maintenant considérées comme essentielles à l'élaboration de stratégies

durables concernant l'utilisation des terres et les moyens de subsistance dans les zones rurales.

La restauration des forêts et des paysages est devenue un pilier central du programme d'action mondial en faveur de la durabilité. Dans les trois conventions de Rio, la restauration des forêts et des paysages est une approche opérationnelle commune visant à renforcer les puits de carbone et la résilience face au changement climatique, à restaurer les écosystèmes et les habitats des espèces, et à atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres. En outre, elle contribue directement à l'ODD 15 (Vie terrestre) tout en favorisant la sécurité alimentaire, l'action pour le climat, la gestion de l'eau, les énergies renouvelables et les emplois en milieu rural.

Au cours des deux dernières décennies, la restauration des forêts et des paysages est passée d'une notion technique à un pilier central des politiques internationales en matière d'environnement et de développement. Des jalons tels que la mise en place du Partenariat mondial sur la restauration des forêts et des paysages, le Défi de Bonn, la Déclaration de New York sur les forêts et la Décennie des Nations Unies ont permis de renforcer progressivement l'engagement politique. Des initiatives régionales, comme AFR100 (Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains), l'initiative 20x20, ECCA30, l'Engagement d'Agadir et l'initiative RESULT (Agir ensemble pour restaurer et gérer durablement les paysages) Asie et Pacifique, lancée récemment, traduisent ces objectifs mondiaux en actions concrètes de restauration à grande échelle.

FIGURE 1.4 LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES EN TANT QU'APPROCHE INTÉGRÉE À L'ÉCHELLE DU PAYSAGE



SOURCE: D'après Garrett, L., Lévite, H., Besacier, C., Alekseeva, N. et Duchelle, M. 2022. *The key role of forest and landscape restoration in climate action*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc2510en>

La restauration des forêts et des paysages offre un moyen concret de s'attaquer aux défis interdépendants du changement climatique, de la perte de biodiversité, de la dégradation des terres et du développement durable. En associant la restauration écologique, les paysages productifs et le bien-être humain au sein d'un cadre intégré, la restauration des forêts et des paysages est susceptible de générer des avantages durables, pour les populations comme pour la nature, tout au long de la décennie 2020-2030 et au-delà. ■

2 RESTAURATION DES FORÊTS DU MONDE: DES ENGAGEMENTS AUX PROGRÈS

La Situation des forêts du monde 2026 présente les dernières données mondiales et régionales sur l'évolution des forêts et des paysages, depuis la déforestation jusqu'aux engagements pris et aux progrès accomplis en matière de restauration, en faisant fond sur l'édition 2025 de l'*Évaluation des ressources forestières mondiales*, les rapports nationaux soumis au titre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD),

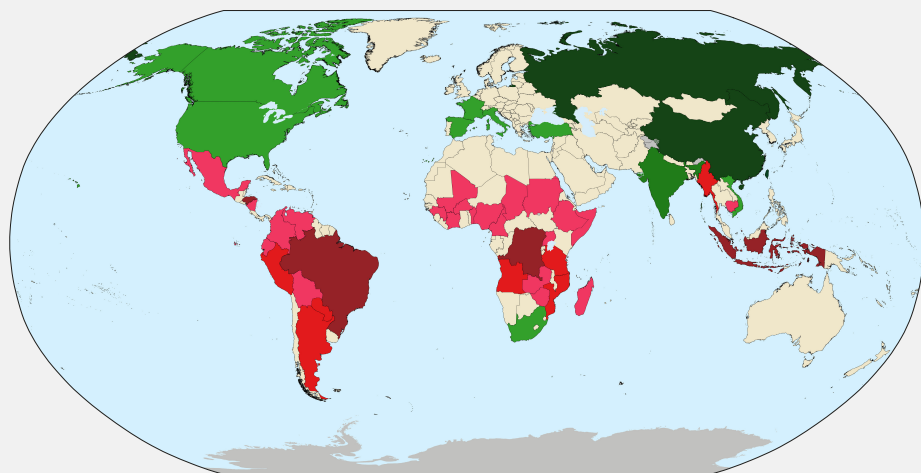
les contributions déterminées au niveau national (CDN) annoncées par les pays au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) élaborés au titre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et des septièmes rapports nationaux, le Cadre de suivi de la restauration des écosystèmes (FERM) et le Défi de Bonn, et examine les cadres politiques et juridiques qui régissent les mesures de restauration prises au niveau national. *L'Évaluation des ressources forestières mondiales* offre un point de départ essentiel, puisqu'elle passe en revue quelque 50 variables liées aux forêts dans 236 pays et territoires sur la période allant de 1990 à 2025, et intègre, pour la première fois, des données communiquées par les pays sur la restauration des forêts.

La proportion de terres dégradées est passée d'environ 11 pour cent en 2015 à 15 pour cent, soit une superficie de plus de 1,56 milliard d'hectares, en 2019. La superficie forestière mondiale en 2025 est estimée à 4,14 milliards d'hectares, soit 32 pour cent des terres émergées. Depuis 1990, on estime que 489 millions d'hectares de forêt ont été perdus en raison de la déforestation et que la superficie des forêts primaires a reculé de 110 millions d'hectares. Le taux de perte forestière nette est passé de 10,7 millions d'hectares par an entre 1990 et 2000 à 3,68 millions d'hectares par an entre 2000 et 2015, mais il est reparti à la hausse et a atteint 4,12 millions d'hectares par an entre 2015 et 2025, principalement sous l'effet d'un ralentissement du taux d'expansion des forêts. La superficie forestière nette a augmenté en Asie et en Europe, ainsi que, dans une moindre mesure, en Amérique du Nord et en Amérique centrale, tandis que

l'Afrique et l'Amérique du Sud ont continué d'enregistrer une perte nette de superficie forestière, plus lente cependant au cours de la période 2015-2026 que durant la décennie précédente ([figure 2.3](#)). Étant donné que l'expansion des forêts ralentit, que les pertes nettes persistent et que la demande de produits en bois augmente, il est urgent d'intensifier les activités de restauration parallèlement à la mise en place de mesures de protection et à l'adoption d'utilisations durables des forêts.

Les engagements pris en matière de restauration des forêts et des paysages sont communiqués dans plusieurs cadres mondiaux et régionaux, chacun reflétant des dimensions différentes des ambitions et des priorités politiques des pays. Du fait de ces différences, les données transmises aux divers cadres et conventions ne peuvent être directement comparées ou agrégées. Les engagements les plus importants qui sont pris en matière de restauration concernent la neutralité en matière de dégradation des terres (614,1 millions d'hectares), suivis par les CDN (291,4 millions d'hectares), les initiatives associées au Défi de Bonn (250,8 millions d'hectares), *L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2025* (190,5 millions d'hectares) et les SPANB ainsi que les cibles nationales (62 millions d'hectares) ([tableau 2.2](#)). Dans le cadre de *L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2025*, 91 pays et territoires, qui représentent 69 pour cent de la superficie forestière mondiale, ont annoncé des engagements en matière de restauration des forêts qui portent sur plus de 190 millions d'hectares, les chefs de file de ces efforts étant le Brésil, le Cameroun, la Chine, l'Éthiopie et l'Inde. Le Défi de Bonn établit comme objectif mondial la restauration de 350 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici à 2030 et a donné lieu

FIGURE 2.3 CHANGEMENT NET ANNUEL DE LA SUPERFICIE FORESTIÈRE PAR PAYS ET PAR TERRITOIRE, 1990-2025



En milliers d'ha/an

Gain net: ■ > 501 ■ 251-500 ■ 51-250

Changement faible: ■ ±50

Perte nette: ■ > 501 ■ 251-500 ■ 51-250

■ Pas de données

En ce qui concerne les noms et les frontières qui figurent sur cette carte, veuillez vous reporter à la clause de non-responsabilité énoncée à la page relative aux droits d'auteur. Les pointillés correspondent approximativement à la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire convenue par l'Inde et le Pakistan. Les parties n'ont pas encore réglé la question du statut définitif du Jammu-et-Cachemire. Le tracé définitif de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore été défini. Le statut définitif de la zone d'Abeyi n'est pas encore déterminé.

NOTE: L'augmentation nette de la superficie forestière est indiquée en vert et les pertes nettes en rouge.

SOURCE: FAO. 2025. Évaluation des ressources forestières mondiales. Dans: FAO. Rome. [Consulté le 5 janvier 2026].

<https://fra-data.fao.org/assessments/fra/2025/>

au lancement d'initiatives régionales favorisant la collaboration des pays aux fins de la restauration des forêts et des paysages. La cible 2 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal prévoit la restauration de 30 pour cent des écosystèmes dégradés, soit une superficie estimée à 469 millions d'hectares à l'échelle mondiale, d'ici la fin de la décennie actuelle.

Pour atteindre la cible mondiale d'une restauration de 30 pour cent des écosystèmes dégradés d'ici à 2030, il faudrait restaurer

chaque année, à partir de 2027, 65,9 millions d'hectares supplémentaires d'écosystèmes terrestres (figure 2.10).

Les progrès accomplis en matière de restauration des forêts et des paysages qui sont présentés dans *La Situation des forêts du monde 2026* s'appuient sur les données issues de l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2025*, du FERM et des septièmes rapports nationaux au titre de la CDB (tableau 2.9).

TABLEAU 2.2 APERÇU DE L'ENSEMBLE DES ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE RESTAURATION SELON DIFFÉRENTES SOURCES, AGRÉGÉS POUR LES SIX RÉGIONS COUVERTES PAR L'ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES, ET NOMBRE DE PAYS AYANT PRIS DES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RESTAURATION POUR CHAQUE CADRE

Région	Défi de Bonn et initiatives régionales connexes (seuls les engagements des pays sont pris en compte)	Évaluation des ressources forestières mondiales 2025	Cibles nationales/Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB)	Neutralité en matière de dégradation des terres	Contribution déterminée au niveau national
Nombre de pays dans le monde par cadre de communication de l'information	75	91	30*	103	61
Engagements en matière de restauration (milliers d'ha)					
Afrique	129 989	92 497	3 930	296 758	63 065
Amérique du Nord et Amérique centrale	51 184	6 835	21 471	5 606	30 398
Amérique du Sud	32 200	14 114	17 200	41 223	125 819
Asie	33 568	73 476	1 440	240 454	71 710
Europe	3 855	3 536	17 648	25 176	445
Océanie	0	18	0	4 900	0
Monde	250 796	190 476	61 689	614 117	291 437

NOTE: * D'autres pays ont pris des engagements en matière de restauration, mais seuls 30 d'entre eux ont communiqué un chiffre absolu dans leurs cibles nationales et dans leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité: Afrique du Sud, Allemagne, Arménie, Autriche, Brésil, Burkina Faso, Canada, Colombie, Costa Rica, Danemark, Espagne, Eswatini, France, Guyana, Hongrie, Irlande, Jordanie, Kirghizistan, Luxembourg, Malaisie, Mauritanie, Ouganda, Panama, Pays-Bas (Royaume des), République de Corée, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Singapour et Tunisie.

SOURCES: Les valeurs des cibles nationales et des SPANB proviennent de l'analyse de données exportées de la Convention sur la diversité biologique (CDB). 2026. Outil de déclaration en ligne. [Consulté en février 2026]. <https://ort.cbd.int/>; les valeurs relatives à la neutralité en matière de dégradation des terres et aux contributions déterminées au niveau national proviennent de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD). 2026. Base de données mondiale sur les engagements en matière de restauration de la CLD. Bonn (Allemagne). [Consulté en février 2026]. <https://data.unccd.int/>

Dans le cadre de l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2025*, 70 pays et territoires (représentant 42 pour cent de la superficie forestière mondiale) ont déclaré que près de 44 millions d'hectares étaient en cours de restauration, soit 23 pour cent des 190 millions d'hectares qui ont fait l'objet d'engagements. L'Asie déclare la plus grande superficie, suivie de l'Afrique, de l'Europe, puis de l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale; cinq pays (Chine, Éthiopie, Inde, Indonésie et Türkiye) représentent environ 70 pour cent du total. Plusieurs grands pays forestiers, notamment l'Australie, le Brésil, le Canada, les États-Unis d'Amérique

et la République démocratique du Congo, n'ont pas rendu compte de leurs progrès quantifiés en matière de restauration des forêts et des paysages.

En avril 2026, le FERM permettait de consulter 1 016 initiatives et 2 279 bonnes pratiques, dont 111 initiatives de restauration des forêts et des paysages répertoriées dans le registre du FERM et couvrant quelque 24 millions d'hectares.

Au moins 206,5 millions d'hectares de zones forestières et paysagères de 62 pays ont été déclarés à la CDB comme faisant l'objet

FIGURE 2.10 PROGRÈS ACCOMPLIS EN MATIÈRE DE RESTAURATION AU REGARD DE LA DÉGRADATION MONDIALE DES TERRES ET DE LA CIBLE 2 DU CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ DE KUNMING-MONTRÉAL



NOTES: Estimation des terres dégradées dans le monde (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification [CLD]), objectif d'une restauration de 30 pour cent correspondant à la cible 2 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, et superficies de forêts et de paysages en cours de restauration déclarées en mars 2026 d'après les septièmes rapports nationaux au titre de la Convention sur la diversité biologique (CDB). La barre empilée représente trois valeurs. La barre la plus longue représente la superficie estimée des terres dégradées dans le monde (1,56 milliard d'hectares), sur la base des données de la CLD. La marque du milieu indique la superficie correspondant à l'ambition de la cible 2 – environ 469 millions d'hectares –, soit 30 pour cent des écosystèmes dégradés. La barre la plus courte indique la superficie agrégée en cours de restauration déclarée pour les écosystèmes (terrestres) des forêts et des paysages dans les septièmes rapports nationaux au titre de la CDB en 2026 (206,5 millions d'hectares).

SOURCES: CBD. 2026. Outil de déclaration en ligne. [Consulté le 18 mars 2026]. <https://ort.cbd.int>; et d'après CLD. 2019. *UNCCD Data Dashboard: Sustainable Development Goal (SDG) Indicator 15.3.1*. (Tableau de bord de la CLD: indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable [ODD]). [Consulté le 27 mars 2026]. <https://data.unccd.int/land-degradation>. CC BY-NC 2.0.

TABLEAU 2.9 ÉTAT D'AVANCEMENT DES INITIATIVES DE RESTAURATION DÉCLARÉES PAR RÉGION DANS LES DIFFÉRENTS CADRES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Région	Superficie totale des forêts en cours de restauration déclarées dans l' <i>Évaluation des ressources forestières mondiales 2025</i> (milliers d'ha)	Superficie totale des zones forestières et paysagères en cours de restauration déclarées dans le septième rapport national (milliers d'ha)	Superficie totale des zones forestières et paysagères en cours de restauration déclarées dans le Cadre de suivi de la restauration des écosystèmes (milliers d'ha)
Afrique	7 910	23 404	5 721
Amérique du Nord et Amérique centrale	1 861	3 685	432
Amérique du Sud	1 086	5 221	2 885
Asie	31 015	170 161	14 581
Europe	2 093	1 104	251
Océanie	18	2 948	13
Monde	43 983	206 523	23 883

NOTES: Les valeurs communiquées reposent sur différents ensembles de pays déclarants et d'initiatives, et sont soumises aux définitions et aux méthodes de déclaration propres à chaque cadre. Par conséquent, ces chiffres doivent être considérés comme indicatifs plutôt que directement comparables. Zones en cours de restauration déclarées par région d'après l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2025*, les septièmes rapports nationaux au titre de la Convention sur la diversité biologique et le Cadre de suivi de la restauration des écosystèmes.

SOURCES: Élaboré par les auteurs, sur la base des données de la FAO. 2025. *Évaluation des ressources forestières mondiales*. Dans: FAO. Rome. [Consulté le 5 janvier 2026]. <https://fra-data.fao.org/assessments/fra/2025/>; CBD. 2026. Outil de déclaration en ligne. [Consulté en février 2026]. <https://ort.cbd.int/>; FERM. 2026. Registre du FERM. Dans: FAO. Rome. [Consulté le 29 avril 2026]. <https://ferm.fao.org/>

d'une restauration au 18 mars 2026. En dépit de ces informations complémentaires, ces chiffres ne peuvent être agrégés ou directement comparés en raison de différences dans les processus de collecte des données, le périmètre de l'écosystème, les systèmes de déclaration ainsi que les zones et les pays couverts dans les trois cadres de communication de l'information.

De plus en plus de cadres politiques et juridiques définissent des obligations, des responsabilités, des mesures d'incitation et des mécanismes de suivi à l'appui de la restauration des forêts et des paysages, mais les dispositions relatives à cette dernière s'inscrivent le plus souvent dans le cadre d'instruments plus généraux relatifs aux forêts, à l'utilisation des terres, à l'environnement et au climat, et ne font pas forcément l'objet d'une loi spécifique. Sur les 153 pays et territoires qui ont fait part de leurs engagements, 128 (qui abritent 90 pour cent de la superficie forestière mondiale) ont indiqué disposer de cadres législatifs favorisant la restauration et 55 ont établi une définition juridique de la restauration des forêts.

Il est évident que la déclaration des initiatives de restauration progresse, mais la réalisation de la cible mondiale de restauration d'ici à 2030 nécessitera d'accélérer considérablement la mise en œuvre des activités menées sur le terrain. Pour cela, il faudra des conditions plus favorables (des politiques cohérentes, un financement adéquat, des capacités institutionnelles et un suivi à long terme), mais aussi des systèmes de communication de l'information plus harmonisés.

De manière générale, ce chapitre met en évidence la nécessité d'améliorer les directives méthodologiques, de clarifier

les définitions, d'harmoniser les unités de mesure, d'améliorer l'intégration spatiale, d'accroître la cohérence des instruments juridiques et des politiques et de faire en sorte que la société civile et les pouvoirs publics collaborent. Disposer de données plus précises sur la restauration des forêts et des paysages permettra de mieux cerner les besoins en la matière et contribuera à stimuler les mesures stratégiques, les financements, les partenariats à long terme et les actions menées sur le terrain qui sont nécessaires pour intensifier la restauration à l'échelle mondiale et faire en sorte qu'elle soit efficace. ■

3 MOYENS PRÉSENTANT UN BON RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ DE TIRER DE MULTIPLES AVANTAGES DES INVESTISSEMENTS DANS LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES POUR LES PERSONNES ET LA NATURE

La restauration des forêts et des paysages génère de multiples avantages à toutes les échelles pour les personnes et la nature

La restauration des écosystèmes procure de nombreux avantages économiques, sociaux et environnementaux et offre une solution fondée sur la nature d'une importance cruciale face aux défis mondiaux. Dans des conditions favorables et sur le long terme, on estime que le retour sur investissement peut atteindre 30 USD par dollar investi et que la restauration de plus de 1 milliard d'hectares de terres dégradées pourrait rapporter 1 800 milliards d'USD de bénéfices par an. Investir 2 600 milliards d'USD sur 15 ans dans la lutte contre la dégradation des terres et l'atténuation des effets de la sécheresse pourrait rapporter 8 USD de bénéfices sociaux pour chaque dollar investi.

La plupart des bénéfices découlent de l'amélioration des services écosystémiques – s'élevant à 992 milliards d'USD par an, soit 53 pour cent du total des bénéfices –, notamment d'une biodiversité, d'une régulation de l'eau et d'une fertilité du sol améliorées. Les analyses réalisées à l'échelle mondiale montrent que la restauration de zones dans lesquelles les valeurs de la biodiversité, du carbone et

de l'eau coïncident procure de multiples avantages et un meilleur retour sur investissement.

En restaurant les terres tout en prévenant la dégradation, il serait possible de contribuer grandement à atténuer le changement climatique d'ici à 2030: on estime que les solutions climatiques naturelles – y compris celles consistant à restaurer les écosystèmes et à prévenir la dégradation des terres – assurent environ un tiers de l'atténuation nécessaire.

La restauration des forêts et des paysages génère de nombreux avantages sur le plan des services écosystémiques, mais ceux-ci ne sont pas automatiques; ils dépendent du type d'intervention, du contexte écologique, des conditions de gouvernance, de l'horizon temporel et de la répartition des coûts et des avantages. En effet, chaque stratégie de restauration est adaptée à des objectifs spécifiques et aux conditions propres au site et produit donc différents avantages écologiques, économiques et sociaux.

Ainsi, pour que la restauration des forêts et des paysages soit efficace, il convient de choisir et d'associer des interventions qui correspondent aux effets recherchés, tout en limitant le plus possible les arbitrages et en maximisant les avantages tant pour les personnes que pour la nature.

La restauration des forêts et des paysages transforme les communautés sur les plans économique et social, car elle améliore la diversification des moyens de subsistance, renforce la gouvernance et les capacités locales et accroît la résilience socioécologique en rendant les paysages plus productifs, plus résilients et plus durables. Ces avantages sont généralement amplifiés lorsque la restauration est intégrée à des plans à long terme d'utilisation des terres et

qu'elle est encouragée par des institutions locales actives, et lorsque le paysage comporte des zones protégées ou des sites d'intérêt. Ils sont souvent particulièrement importants pour les femmes et les groupes marginalisés, pour qui la diversification des revenus contribue à améliorer la sécurité financière et à stabiliser les moyens de subsistance.

La restauration des forêts et des paysages offre de nombreux avantages pour le secteur privé, car elle réduit les risques physiques, réglementaires et financiers ainsi que les risques d'atteinte à la réputation, renforce la résilience des chaînes de valeur, crée de nouveaux débouchés commerciaux et favorise la rentabilité à long terme et les objectifs de durabilité. L'impact potentiel sur les chaînes de valeur est bien supérieur aux montants de financement de la restauration déjà investis par le secteur privé. Étant donné que la valeur économique tributaire de la nature s'élève à 44 000 milliards d'USD, la dégradation et le changement climatique exposent les entreprises à des risques de plus en plus grands. La restauration des forêts et des paysages, associée à la gestion durable des forêts, pourrait générer des revenus annuels supplémentaires de 165 milliards d'USD d'ici à 2030. Dans ce contexte, il faut repenser la hiérarchie d'atténuation traditionnelle et chercher en premier lieu à éviter ou à réduire les incidences tout en régénérant les terres exploitées et en restaurant les écosystèmes.

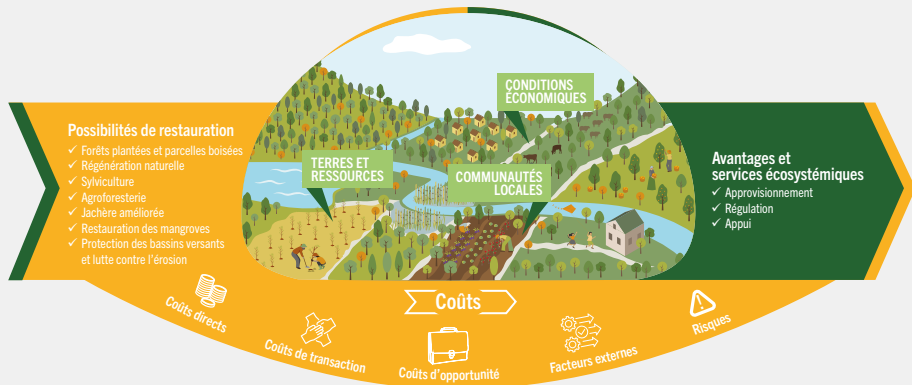
La restauration des forêts et des paysages permet aux pouvoirs publics, aux décideurs et aux institutions de promouvoir efficacement la transition vers une économie régénérative en renforçant la résilience face au climat, le rétablissement de la biodiversité, la stabilité économique, la

productivité des secteurs et les progrès dans la réalisation des engagements nationaux et internationaux en matière de développement. La restauration des forêts et des paysages revêt une grande importance pour la planification économique nationale, car elle réduit l'exposition aux dangers climatiques et environnementaux qui grèvent régulièrement les budgets. La prévention de la sécheresse à elle seule permet de générer des bénéfices annuels d'un montant estimé à 106 milliards d'USD à l'échelle mondiale. Les évaluations mondiales confirment que les investissements dans la réduction des risques de catastrophe – y compris les approches axées sur les écosystèmes – offrent souvent des avantages plusieurs fois supérieurs à leurs coûts. En plus de réduire les risques économiques, la restauration des forêts et des paysages contribue directement aux priorités nationales de développement en renforçant la productivité dans des systèmes essentiels. De nombreux avantages – réduction des risques, services écosystémiques, productivité à long terme – ne sont pas pleinement pris en compte dans les évaluations économiques ou les classifications de l'utilisation des terres. Ainsi, la restauration est souvent sous-évaluée par rapport à des activités d'extraction à court terme, malgré ses contributions au développement.

Divers coûts de la restauration des forêts et des paysages à différentes échelles et modalités de leur évaluation

Bien que les avantages économiques de la restauration des forêts et des paysages et ses retombées positives sur le développement ne soient plus à démontrer, les données relatives au coût de la restauration restent limitées et hétérogènes d'un biome, d'une intervention ou d'une méthode à l'autre,

FIGURE 3.4 CADRE CONCEPTUEL MONTRANT LES LIENS ENTRE LES POSSIBILITÉS DE RESTAURATION DES FORÊTS, LES COÛTS ET LES AVANTAGES À L'ÉCHELLE DES PAYSAGES



SOURCE: D'après Pacheco, P., Beatty, C. et Patel, J. 2024. An economic view on the costs and benefits of forest restoration.

Dans: P. Katila, C. J. Pierce Colfer, W. de Jong, G. Galloway, P. Pacheco et G. Winkel (dir. pub.). *Restoring Forests and Trees for Sustainable Development: Policies, Practices, Impacts, and Ways Forward*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/9780197683958.003.0009>

ce qui renforce l'idée selon laquelle la restauration est forcément coûteuse. Les coûts varient énormément; la régénération naturelle est souvent peu coûteuse, tandis que la restauration active peut coûter dix fois plus cher lorsque les écosystèmes ont une capacité régénérative faible. En l'absence de données normalisées ou de fourchettes de coûts indicatives par écosystème et par territoire, ainsi que d'outils pratiques permettant d'évaluer les coûts et les avantages dans les conditions locales, les décideurs peinent à estimer la valeur à long terme des bénéfices attendus.

Si l'on veut évaluer les coûts réels de la restauration des paysages, il faut comprendre les intersections entre les objectifs de restauration tels qu'ils sont perçus par les différentes parties prenantes,

les interventions choisies pour atteindre ces objectifs et la répartition des coûts de restauration entre les différents groupes de parties prenantes. Étant donné que les parties prenantes évaluent, déclarent et absorbent les coûts de façons différentes, des cadres transparents sont nécessaires pour délimiter le périmètre des coûts et améliorer la comparabilité entre les différents contextes de restauration.

L'efficacité de la restauration dépend de la mesure dans laquelle les interventions permettent d'atteindre les objectifs écologiques, sociaux et économiques convenus et produisent les résultats visés. Pour que la restauration soit efficace, il faut trouver l'équilibre entre les besoins et les objectifs des différentes parties prenantes, dans la durée et grâce à la coordination et

au compromis, souvent en allant au-delà des interventions de restauration mêmes pour remédier aux causes sous-jacentes de la dégradation.

Les coûts de l'inaction face à la dégradation continue des terres sont souvent supérieurs à ceux de la restauration; par conséquent, l'investissement à long terme dans cette dernière est plus rentable lorsque la durabilité, la pérennité et les points de vue des parties prenantes sont pleinement pris en considération. À l'échelle mondiale, le coût de l'inaction est estimé entre 878 milliards et 6 300 milliards d'USD par an (environ 2 à 8,3 pour cent du produit intérieur brut annuel), alors qu'on estime que la réalisation des cibles mondiales actuelles en matière de restauration coûterait entre 311 milliards et 2 100 milliards d'USD sur la période 2024-2035 (environ 28 milliards à 190 milliards d'USD par an), ce qui ne représente qu'une petite fraction du coût annuel de l'inaction.

La répartition des coûts entre les différentes parties prenantes et les modalités de gouvernance sont des aspects essentiels, car les coûts et les avantages de la restauration sont répartis de façon inégale; l'équité, notamment le partage équitable des coûts et des avantages, est donc un enjeu majeur de la restauration des forêts et des paysages. Le rapport coût-efficacité de la restauration varie selon le lieu et dépend des conditions locales, des objectifs des parties prenantes et de la prise en compte des coûts directs, des coûts de transaction, des coûts d'opportunité, des coûts externes et des coûts de l'inaction. La restauration est au cœur des mesures à prendre face aux crises en lien avec le climat, la désertification et la biodiversité; c'est pourquoi des évaluations des coûts tenant compte de toutes les parties prenantes sont nécessaires pour

transformer les coûts de la restauration en investissements écologiques, sociaux et économiques.

L'optimisation des avantages et l'équilibrage des coûts permettent à la restauration des forêts et des paysages d'avoir un fort impact

La restauration des forêts et des paysages procure de nombreux avantages écologiques, sociaux et économiques, mais ceux-ci varient selon les communautés, les pouvoirs publics et les acteurs du secteur privé. Il est primordial d'avoir à l'esprit ces points de vue divers si l'on veut mettre au point des stratégies de restauration inclusives et adaptées au contexte, en particulier lorsqu'on considère que de nombreux avantages – comme la cohésion sociale, le renforcement des institutions locales et la revitalisation des connaissances traditionnelles – sont non monétaires, mais n'en restent pas moins essentiels pour une gestion responsable à long terme.

Les données disponibles montrent que la restauration offre les meilleurs retours sur investissement dans les domaines social, économique et environnemental lorsqu'elle est mise en œuvre au bon endroit, tient compte des intérêts des différents groupes, est planifiée sur des paysages entiers et est soutenue par des institutions capables de coordonner une action à long terme.

Une vision plus cohérente et plus normalisée des coûts et des avantages de la restauration des forêts et des paysages est essentielle pour guider la transition vers des économies régénératives. ■

4 INTÉGRER DES AXES STRATÉGIQUES ESSENTIELS POUR UNE RESTAURATION EFFICACE

Pour atteindre les objectifs à long terme en matière de restauration, quatre axes stratégiques doivent être pris en compte : les populations, les terres, le financement et les entreprises, ainsi que la cohérence des politiques et le cadre juridique. Ensemble, ces axes stratégiques créent des synergies qui renforcent l'efficacité de la restauration, favorisent des résultats écologiques et socioéconomiques résilients et pérennes et permettent une gouvernance plus cohérente des paysages.

Axe stratégique des populations : les populations placées au cœur de la restauration inclusive des forêts et des paysages grâce à une participation véritable

Des facteurs sociaux, culturels, politiques et économiques façonnent et pérennisent les effets de la restauration. Lorsque l'on place les populations au cœur de la restauration en les faisant prendre part à la conception, le rétablissement écologique peut s'accompagner d'avantages socioéconomiques inclusifs. Des cadres de gouvernance inclusifs, des mécanismes de partage équitable des avantages et l'autonomisation socialement juste des acteurs locaux, compte tenu des identités croisées et des relations de pouvoir, sont essentiels pour pérenniser ces acquis.

La restauration fait participer de nombreux acteurs à tous les niveaux : certains façonnent et vivent la restauration directement au niveau du paysage, tandis que d'autres la financent, en déterminent

les règles ou bénéficient de ses résultats. Les perspectives, les aspirations et les besoins des titulaires de droits locaux sont souvent différents de ceux des acteurs externes, notamment les organismes de mise en œuvre, les institutions gouvernementales, les donateurs, les entreprises privées et les investisseurs extérieurs. La pluralité des intérêts et des rôles rend la reconnaissance des différents acteurs et la conception de leur participation essentielles à une bonne gouvernance. Dans cet axe stratégique, la participation véritable prend la forme de processus éclairés, accessibles et continus par lesquels les titulaires de droits et autres acteurs concernés peuvent influencer sur les décisions. Une attention particulière doit être accordée aux peuples autochtones, à leurs droits coutumiers ou reconnus sur le plan juridique, notamment le droit au consentement libre, préalable et éclairé, et à la façon dont leurs connaissances sont consultées, utilisées et protégées.

La restauration a une incidence sur les moyens de subsistance, car elle influe sur l'accès aux ressources, l'emploi et les revenus et redistribue les risques et les avantages. Les droits fonciers et les droits aux ressources, conditions indispensables à la restauration, influent sur les résultats au fil du temps et réduisent le risque de régression. Lorsque la restauration crée de la valeur, le manque de clarté du régime foncier et la faiblesse de la gouvernance peuvent engendrer un risque d'exclusion. Pour une restauration inclusive, il faut avant tout repérer les groupes risquant d'être exclus. Les mesures d'incitation et les avantages locaux peuvent être renforcés par la mise en place de chaînes d'approvisionnement et de services liés à la restauration, ainsi que par des utilisations des zones en cours de restauration compatibles avec les moyens de subsistance,

FIGURE 4.1 LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES EXIGE DE GÉRER LA RELATION COMPLEXE ENTRE QUATRE AXES STRATÉGIQUES INTERDÉPENDANTS: LES POPULATIONS, LES TERRES, LE FINANCEMENT ET LES ENTREPRISES, AINSI QUE LA COHÉRENCE DES POLITIQUES ET LE CADRE JURIDIQUE



SOURCE : Élaboré par les auteurs du présent document.

s'il y a lieu. Lorsque ces approches sont accompagnées de dispositions transparentes sur le partage des avantages et de garanties, elles peuvent soutenir les entreprises locales et la gestion responsable à long terme. La restauration peut créer des emplois ainsi que des points d'entrée pour les femmes et les jeunes, mais les lacunes et les inadéquations en matière de compétences peuvent limiter la qualité des emplois, la continuité et les avantages à long terme. En comblant ces lacunes, le développement des capacités renforce les moyens de subsistance.

Axe stratégique des terres: concevoir et gérer des paysages multifonctionnels

Les paysages sont des mosaïques multifonctionnelles qui regroupent plusieurs types de terres et d'utilisations de ces

dernières. Les synergies et les arbitrages entre des objectifs parfois concurrents sont au cœur de la notion de multifonctionnalité des paysages.

Si l'on veut remédier efficacement aux causes de la dégradation et obtenir les résultats escomptés en matière de restauration des forêts et des paysages, il faut planifier l'aménagement du territoire et hiérarchiser les interventions de restauration. En donnant la priorité aux zones qui maximisent les synergies entre conservation de la biodiversité, atténuation du changement climatique et services écosystémiques, il est possible d'obtenir des gains en matière de conservation jusqu'à trois fois supérieurs à ceux d'approches non stratégiques. La planification de l'utilisation des terres donne des résultats

multifonctionnels à l'échelle des paysages en misant sur la complémentarité entre la restauration, la protection des habitats et l'utilisation productive des terres destinées à être exploitées.

Au-delà de l'aménagement du territoire à l'échelle des paysages, la réussite de la restauration de paysages multifonctionnels dépend de la gestion durable et adaptative des parcelles individuelles, qui reflète leurs utilisations spécifiques. S'il est primordial de protéger les forêts indigènes contre la perte et la dégradation, il est également crucial de réduire les incidences négatives de la production sur l'environnement et d'améliorer la capacité à générer de multiples effets positifs sur les terres principalement destinées à la production. Dans ce contexte, l'agroforesterie et les systèmes de petite arboriculture offrent de grandes possibilités en matière de restauration. Les forêts plantées, qui englobent un large éventail de systèmes de production et d'intensités de gestion, peuvent également permettre d'atteindre plusieurs objectifs de restauration.

Les effets de la restauration sont déterminés par la qualité, la diversité et l'adéquation des espèces et des génotypes. La biodiversité est non seulement un résultat de la restauration, mais elle est essentielle au fonctionnement, à la résilience et à la durabilité à long terme des écosystèmes, renforçant la stabilité de ces derniers dans des conditions de perturbations variables; elle joue donc un rôle clé dans la restauration de haute qualité. La diversité des espèces et la sélection des espèces appropriées, en particulier des espèces indigènes, constituent un aspect essentiel de la planification de la restauration. La diversité génétique intraspécifique et interspécifique sous-tend la capacité

des systèmes restaurés à s'adapter aux organismes nuisibles, aux maladies et à l'évolution du climat. La provenance revêt également une importance critique, car les individus d'une même espèce peuvent se comporter de manière très différente d'un site à un autre en fonction de leur origine génétique.

Même avec des intrants de grande qualité, la restauration est un processus de long terme. Le suivi constant des progrès de la restauration sur la base d'indicateurs écologiques et socioéconomiques, de données de télédétection et de données locales permet d'assurer une gestion adaptative et de vérifier les résultats obtenus. En outre, des systèmes de suivi transparents accroissent la crédibilité et soutiennent l'accès à un financement destiné au climat et à la nature en permettant des progrès dans la réalisation des cibles nationales, et renforcent la continuité entre les saisons et les cycles politiques.

Axe stratégique du financement et des entreprises: des financements adaptés à l'échelle et à la nature de la restauration requise

Le financement de la restauration devra quadrupler par rapport à son niveau de 2022, qui était de 64 milliards d'USD par an, pour atteindre 296 milliards d'USD par an d'ici à 2030 si l'on veut atteindre les cibles mondiales de restauration et avancer sur la voie de la réalisation des cibles relatives au climat et à la biodiversité. L'axe stratégique du financement et des entreprises concerne principalement la mobilisation de financements (tant publics que privés) pour combler le déficit de financement existant et mettre en œuvre des solutions économiquement viables pour assurer la restauration à long terme. Les

approches de financement décrites dans cet axe stratégique illustrent qu'aucun instrument, marché ou acteur ne peut à lui seul assurer une restauration à l'échelle requise. La transposition à plus grande échelle de la restauration exige de repenser les architectures financières de sorte qu'elles correspondent aux réalités de la restauration, qui est une activité à fort coefficient de capital durant ses phases initiales, produit des avantages inégaux sur le long terme et crée une grande partie de la valeur sous forme de biens publics.

Lorsqu'elle est associée au développement durable des chaînes de valeur, la restauration peut apporter des avantages concrets aux parties prenantes locales et renforcer leur engagement en faveur de sa réussite et de sa durabilité. Il est essentiel de noter que les entreprises de restauration ont des tailles, des profils de risque et des besoins financiers différents. Leur réussite dépend de la productivité des écosystèmes et de l'accès aux marchés, à un financement adéquat et aux connaissances, ainsi que des capacités techniques et de l'existence de politiques, de lois et de réglementations favorables. Il est essentiel de tenir compte de la diversité pour concevoir des solutions qui autonomisent les entrepreneurs locaux, intègrent des petites entreprises ou des entreprises à assise communautaire à de plus grandes chaînes de valeur ou mobilisent des solutions de financement échelonnées.

Les marchés de l'environnement se développent dans les secteurs de la fixation du carbone, du rétablissement de la biodiversité et de la prévention des pertes dues à des catastrophes. Le financement du carbone apporte des revenus supplémentaires et récurrents qui améliorent la viabilité financière de la restauration, ce qui montre que la

tarification et la commercialisation de services écosystémiques peuvent mettre des capitaux privés au service d'une gestion plus responsable des terres. Les marchés des crédits relatifs à la biodiversité suivent la même logique. La transposition à plus grande échelle de la restauration passe par l'intégration aux infrastructures des marchés du carbone (registres, systèmes de vérification, méthodes) et le regroupement de plusieurs services écosystémiques au sein d'un même projet.

Les financements publics mobilisent des investissements privés de façon stratégique et pérennisent les avantages qui ne peuvent pas être entièrement monétisés. L'apport de financements publics supportant les risques dès les premiers stades est essentiel pour établir des filières, renforcer les institutions et absorber l'incertitude. À mesure que les initiatives évoluent, des financements plus structurés peuvent appuyer l'élargissement, le regroupement et la gestion à long terme, tandis que les marchés et les chaînes de valeur procurent des sources de revenus qui ancrent la restauration dans des économies productives.

Le financement mixte associe l'assistance technique, la formation, les subventions et les mécanismes de garantie à des capitaux accordés à des conditions avantageuses, des capitaux philanthropiques et des capitaux privés afin de réduire les risques dans le cadre de projets nouveaux et afin de mobiliser des capitaux privés. La composition spécifique du financement dépendra des contextes locaux, du stade de développement des chaînes de valeur des produits de base, de la maturité des entreprises de restauration et des objectifs de l'instrument lui-même.

Axe stratégique de la cohérence des politiques et du cadre juridique: des politiques, lois et cadres réglementaires cohérents pour une restauration efficace

Des politiques cohérentes, des cadres réglementaires et budgétaires efficaces et l'évolution des mentalités créent les conditions nécessaires à la réussite de la restauration. La cohérence des politiques – qui consiste à promouvoir systématiquement les synergies entre les politiques, les lois, les stratégies et les mesures de tous les secteurs, niveaux de gouvernance et horizons temporels – peut produire des avantages économiques en réduisant les doublons et en améliorant l'efficacité. Il est important de noter que la cohérence des politiques n'est pas un état statique mais une dynamique qui résulte d'un travail constant de coordination, d'apprentissage et d'adaptation entre les différents secteurs et les différentes échelles ainsi qu'au fil du temps.

La sécurité juridique et des modalités de gouvernance intégrée peuvent également accroître l'efficacité tout en renforçant la légitimité et les droits des communautés. Des mesures réglementaires applicables jettent les bases d'une action de restauration cohérente. Elles clarifient les responsabilités institutionnelles, fixent des objectifs contraignants et fournissent des mécanismes de mise en conformité et d'application des dispositions. Les mécanismes de coordination intersectorielle aident à harmoniser des mandats fragmentés, à rationaliser la mise en œuvre et à faire en sorte que les cibles en matière de restauration soient intégrées à tous les secteurs. Il a été montré que d'autres facteurs, comme les plans de restauration des forêts et des paysages, des mesures d'incitation financière adaptées,

des modalités de collaboration entre acteurs multiples, des droits fonciers et des droits sur les ressources clairement définis, des organismes spécialisés et l'intégration des mandats de restauration dans les institutions locales, facilitaient une mise en œuvre efficace et la transposition à plus grande échelle.

Les limites des indicateurs axés sur les résultats soulignent la nécessité d'un changement de paradigme en faveur d'une restauration de haute qualité et à long terme qui soit fondée sur des processus écologiques, l'équité sociale et une gouvernance responsable. Elles encouragent également les pouvoirs publics et les institutions à inscrire la restauration dans des cycles de planification à long terme – ce qui garantit la cohérence temporelle, la continuité des politiques et la justice intergénérationnelle, autant d'éléments indispensables pour maintenir le rétablissement sur plusieurs décennies. De telles évolutions traduisent une approche plus ambitieuse et plus éthique de la restauration, qui privilégie des résultats écologiques et sociaux durables par rapport à des résultats quantitatifs à court terme.

L'harmonisation des stratégies nationales, comme les CDN et les SPANB, et les innovations juridiques émergentes, comme les droits de la nature, peuvent intégrer la restauration à la planification à long terme et à des engagements intergénérationnels, ce qui permettra à la restauration des forêts et des paysages de contribuer sensiblement à la réalisation des objectifs en matière de climat, de biodiversité et de développement, entre autres. L'ajout de cibles en matière de restauration des forêts et des paysages aux cadres nationaux de politique générale contribue à ce que la restauration soit traitée comme un élément central des

priorités nationales. Des cadres tels que la méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration, les plans intégrés d'utilisation des terres et les stratégies nationales de restauration ont contribué à faire coïncider les priorités des différents secteurs et niveaux de gouvernance.

Pour pouvoir remédier à ces lacunes, il faut reconnaître que la cohérence des politiques et le cadre juridique requièrent une attention soutenue et des investissements à tous les niveaux de gouvernance, appuyés par des mécanismes de coordination fonctionnels et dotés de ressources suffisantes, des cadres juridiques contraignants et adaptables, des régimes fonciers et des droits renforcés et des innovations juridiques qui renforcent la reddition de comptes et la gestion responsable à long terme. ■

5 CONNAISSANCES, NORMES ET APPRENTISSAGE ADAPTATIF AU SERVICE D'UN CHANGEMENT PORTEUR DE TRANSFORMATION DANS LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES

Le présent chapitre porte sur trois piliers (figure 5.1) – systèmes de connaissances, normes et infrastructures de renforcement des capacités, ainsi que suivi et apprentissage adaptatif – qui sont porteurs de transformation en matière de restauration des forêts et des paysages le long des quatre axes stratégiques. Ces piliers, qui peuvent aider à améliorer, accélérer et amplifier une restauration efficace des forêts et des paysages au cours des années restantes de la Décennie des Nations Unies et au-delà, contribuent non seulement au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et à la Feuille de route de la FAO pour les forêts, mais aussi à des cadres internationaux tels que les ODD, les trois conventions de Rio et le Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030).

Le pilier des connaissances doit intégrer divers systèmes de connaissances pour permettre un changement porteur de transformation en matière de restauration des forêts et des paysages

Faire en sorte que tous les types de restauration d'écosystèmes, y compris la restauration des forêts et des paysages, produisent des gains nets pour les populations et la nature, tout en écartant tout risque de conséquence négative imprévue, passe par l'acquisition d'un

niveau élevé de connaissances sur les dimensions écologique, culturelle et socioéconomique des paysages.

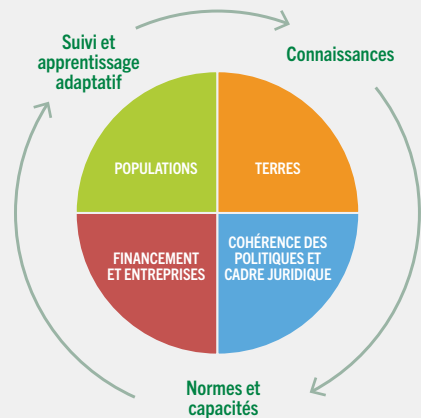
Cela étant, on peut disposer de connaissances et ne pas savoir les exploiter comme il convient. Pour que la restauration des forêts et des paysages soit efficace, il est indispensable d'intégrer et d'assimiler les connaissances scientifiques, pratiques, locales et autochtones dans l'élaboration des politiques, la planification et la mise en œuvre. Leur complémentarité est de plus en plus prise en compte, mais ces systèmes de connaissances demeurent sous-exploités du fait d'obstacles tels que le manque d'accessibilité, de coordination et de confiance. Il est essentiel de renforcer le lien entre la production de connaissances et la prise de décisions pour veiller à ce que les mesures de restauration reposent sur des données factuelles et soient adaptées au contexte.

Le pilier des normes et des capacités est essentiel à la mise en œuvre à plus grande échelle des initiatives de restauration des forêts et des paysages de haute qualité

La restauration des forêts et des paysages s'inscrit dans des systèmes socioécologiques complexes, dans lesquels les résultats dépendent du contexte, de l'échelle et de la qualité de la conception et de la mise en œuvre. Une restauration des forêts et des paysages qui s'appuie sur des pratiques fondées sur des données factuelles peut apporter des avantages considérables à la biodiversité et au bien-être humain.

Pour autant, il arrive que des initiatives mal planifiées ou mises en œuvre de façon inappropriée ne permettent pas d'obtenir de gains nets et, dans certains cas, aggravent la dégradation. La prise de conscience de

FIGURE 5.1 TROIS PILIERS D'UN CHANGEMENT PORTEUR DE TRANSFORMATION DANS LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES LE LONG DES QUATRE AXES STRATÉGIQUES



NOTES: Dans le cadre du pilier des connaissances, on s'intéresse aux types de savoirs et de systèmes de connaissances nécessaires à une restauration efficace des forêts et des paysages, ainsi qu'à l'importance de la prise en compte des savoirs existants dans la pratique et à la nécessité de remédier aux déficits de connaissances qui font obstacle à la réussite. Le pilier des normes et des capacités renvoie aux infrastructures qui permettent de traduire les connaissances en résultats cohérents et de haute qualité en matière de restauration à grande échelle, à savoir des normes de pratique complètes, des systèmes de vérification et de certification et du personnel formé chargé de les appliquer. Le pilier du suivi et de l'apprentissage adaptatif a trait non seulement à l'utilité du suivi pour l'évaluation de la restauration des forêts et des paysages, mais aussi à la manière dont les enseignements tirés de ce suivi peuvent être partagés et diffusés en vue d'améliorer les pratiques futures. La prise en compte des connaissances, des pratiques fondées sur des normes et des investissements dans les capacités grâce au suivi, aux pratiques adaptatives et à l'apprentissage peut ouvrir la voie, avec le temps, à un système de restauration qui s'améliore de lui-même.

SOURCE: Élaboré par les auteurs du présent document.

cette dualité souligne à quel point il importe de recourir aux meilleures pratiques en matière d'évaluation, de planification, de mise en œuvre et de suivi de la restauration des écosystèmes, y compris la restauration des forêts et des paysages, afin d'en maximiser les avantages. À cette fin, l'une des principales avancées nécessaires au sein de la communauté mondiale de la restauration consiste à recourir davantage à des pratiques de restauration efficaces.

Le pilier du suivi et de l'apprentissage adaptatif est fondamental pour mesurer les progrès, partager les analyses et améliorer les pratiques

Comme indiqué dans les chapitres précédents, l'une des principales difficultés de la mise en œuvre efficace des initiatives de restauration réside dans l'absence d'évaluations fiables des résultats de ces initiatives.

Souvent, les évaluations se concentrent exclusivement ou principalement sur la superficie de mise en œuvre (par exemple l'indicateur phare de la cible 2 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal est «Aires faisant l'objet de restauration»), plutôt que sur la mesure dans laquelle les buts et objectifs de la restauration ont été atteints (suivi de l'efficacité) ou sur les effets écologiques et socioéconomiques des activités de restauration, qu'ils soient positifs ou négatifs (suivi des effets ou de l'impact).

Des orientations et des outils récemment mis au point ont permis d'améliorer la capacité d'assurer le suivi et l'évaluation rigoureux des enseignements tirés ainsi que de rendre compte de manière systématique des résultats de la restauration.

La communication systématique de l'information et la diffusion transparente des enseignements tirés sont essentielles à une évolution des initiatives de restauration qui les ferait passer d'interventions fragmentées, menées au niveau des projets, à des démarches coordonnées et évolutives produisant des avantages écologiques et sociaux à long terme.

Mettre en œuvre une restauration des forêts et des paysages porteuse de transformation d'ici à 2030 et au-delà

Les dernières années de la Décennie des Nations Unies offrent une occasion, certes restreinte mais cruciale, de combler le fossé qui sépare les engagements mondiaux en matière de restauration des mesures prises sur le terrain, notamment dans le cadre de la restauration des forêts et des paysages. Pour y parvenir, il faudra opérer un changement radical et passer de mesures fragmentées à des programmes de restauration coordonnés et de grande qualité.

Les trois piliers abordés dans le présent rapport – systèmes de connaissances, normes et capacités, ainsi que suivi et apprentissage adaptatif – forment un socle essentiel à partir duquel on pourra améliorer la qualité, l'efficacité et l'incidence de la restauration des forêts et des paysages.

Premièrement, toutes les formes de connaissances doivent être mobilisées et prises en compte dans la pratique. Les connaissances scientifiques, autochtones, pratiques et locales sont certes abondantes, mais les obstacles liés à l'accès, à la traduction et à la confiance empêchent leur utilisation collective et inclusive.

La restauration des forêts et des paysages doit dépasser la simple production de connaissances pour intégrer des processus inclusifs de prise en considération des savoirs dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation.

Deuxièmement, les normes et la certification doivent devenir la règle, et non l'exception, dans le domaine de la restauration des forêts et des paysages. L'adoption volontaire s'est avérée insuffisante pour garantir la qualité et la cohérence. Les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds et les institutions doivent exiger le respect des normes de pratique et soutenir l'accroissement d'un personnel qualifié, certifié dans le domaine de la restauration des forêts et des paysages et capable d'obtenir des résultats efficaces à grande échelle.

Troisièmement, le suivi et l'apprentissage adaptatif doivent être érigés en priorités et financés en tant qu'éléments essentiels à la restauration des forêts et des paysages; ils ne doivent pas être considérés comme des options. Sans évaluation rigoureuse ni communication transparente de l'information sur les résultats – qu'ils soient écologiques, sociaux ou économiques –, on ne parviendra ni à améliorer ou développer les initiatives de restauration, ni à attirer les investissements durables.

Si elle aligne les systèmes de connaissances, les pratiques fondées sur des normes et l'apprentissage adaptatif sur les quatre axes stratégiques que sont les populations, les terres, le financement et les entreprises, ainsi que la cohérence des politiques et le cadre juridique, la communauté internationale peut opérer la transition de l'ambition à l'obtention de résultats mesurables et durables.

Conclusions: de l'ambition à l'impact grâce à une restauration des forêts et des paysages de haute qualité

La présente édition de *La Situation des forêts du monde* démontre qu'une restauration des forêts et des paysages de haute qualité – fondée sur la science, les savoirs autochtones et locaux, une gouvernance inclusive et des politiques favorables – peut apporter des avantages multiples et synergiques: renforcer la sécurité alimentaire, créer des emplois, améliorer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, restaurer la biodiversité et réduire les risques et coûts à long terme qui sont liés à la dégradation des terres. L'enjeu pour demain n'est pas de savoir s'il faut restaurer, mais comment restaurer mieux, plus vite et à grande échelle tout en garantissant l'équité et des effets pérennes.

La voie à suivre: quatre axes stratégiques ouvrant la voie à l'intensification d'une restauration de haute qualité

Les éléments présentés dans les différents chapitres du présent rapport mettent tous en évidence quatre axes stratégiques qui se renforcent mutuellement et sous-tendent la réussite de la restauration des forêts et des paysages à grande échelle.

Premièrement, les populations et les droits doivent être au cœur de la restauration des forêts et des paysages. Celle-ci est plus légitime, plus efficace et plus durable lorsque les titulaires de droits sont respectés, que ces droits sont garantis et que les personnes qui vivent dans les paysages, les gèrent et en dépendent sont véritablement associées aux interventions sur l'ensemble du cycle de la restauration. Parmi ces populations, les peuples autochtones, qui sont des titulaires de

droits collectifs à part entière, ainsi que les communautés locales et d'autres groupes dont les droits, les savoirs, les moyens de subsistance et les responsabilités influent sur les résultats de la restauration, doivent être pris en compte. La sécurité foncière, le consentement libre, préalable et éclairé lorsque celui-ci s'applique, le partage équitable des avantages et la gouvernance inclusive sont essentiels à la pérennisation des acquis en matière de restauration.

Deuxièmement, la restauration des forêts et des paysages doit être planifiée et mise en œuvre au niveau du paysage. La restauration des forêts et des paysages s'inscrit dans le cadre d'une mosaïque d'écosystèmes et d'utilisations des terres. Il convient de recourir à la hiérarchisation spatiale, à la planification intégrée de l'utilisation des terres et à des combinaisons d'interventions propres au contexte pour gérer les arbitrages et maximiser les synergies entre la biodiversité, la production, le climat et les moyens de subsistance.

Troisièmement, la restauration des forêts et des paysages doit être pensée compte tenu des réalités de la restauration. Les arguments économiques en faveur de la restauration sont solides, mais le financement actuel demeure fragmenté, court-termiste et insuffisant. Les financements publics, les fonds consacrés au climat et à la biodiversité, les financements mixtes, les paiements pour les services écosystémiques et les investissements privés doivent être davantage axés sur la qualité de la restauration et les résultats à long terme. Les mécanismes de financement doivent prendre explicitement en compte les coûts de transaction, les coûts d'opportunité et les risques initiaux, en particulier pour les petits exploitants et

les initiatives à assise communautaire, et récompenser les impacts écologiques et sociaux positifs vérifiés plutôt que le seul nombre d'hectares.

Quatrièmement, la cohérence des politiques et le cadre juridique constituent des conditions préalables essentielles. Les engagements pris en matière de restauration ne peuvent atteindre une ampleur suffisante et s'inscrire dans le temps que s'ils sont ancrés dans des cadres juridiques et politiques cohérents, couvrant à la fois les secteurs des forêts, de l'agriculture, de l'utilisation des terres, de la biodiversité et du climat. Il est essentiel de disposer de définitions claires, de mesures d'incitation harmonisées et de mesures de protection solides et réalistes, ainsi que d'intégrer des objectifs de restauration dans les contributions déterminées au niveau national, les SPANB, les cibles de neutralité en matière de dégradation des terres et les plans de développement pour passer d'une action axée sur les projets à une transformation systémique.

De la mesure des hectares à la mesure de la réussite

L'un des principaux messages véhiculés dans le présent rapport est le suivant: les indicateurs fondés sur la seule superficie ne suffisent pas. Si le nombre d'hectares en cours de restauration demeure une unité de mesure indispensable, celle-ci ne permet pas de déterminer si les écosystèmes se régénèrent, si les moyens de subsistance s'améliorent ou si la résilience progresse. Le renforcement des systèmes et des capacités de suivi de sorte qu'ils tiennent compte de l'intégrité écologique, des résultats en matière de biodiversité, des avantages socioéconomiques et de la qualité de la gouvernance est une priorité.

L'intégration de données sur la restauration des forêts dans l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2025* ainsi que la création du FERM constituent des avancées importantes. Il reste néanmoins urgent d'harmoniser les cadres de déclaration, d'améliorer la qualité des données spatiales et de renforcer l'interopérabilité entre les systèmes nationaux et mondiaux.

Priorités et recommandations concrètes

1. Privilégier la qualité de la restauration plutôt que la quantité, et veiller au respect des principes et des normes de pratique reconnus sur le plan international.
2. Faire de la restauration des forêts et des paysages une priorité nationale en matière de développement et l'intégrer dans les stratégies, budgets et cadres juridiques relatifs au climat, à la biodiversité, à l'utilisation des terres et aux systèmes agroalimentaires.
3. Renforcer la sécurité foncière et la gouvernance inclusive, et reconnaître les peuples autochtones comme titulaires de droits collectifs qui leur sont propres. Il s'agira notamment de respecter les droits, les savoirs et la prise de décisions des communautés locales et des autres titulaires de droits, qui constituent les fondements d'une restauration efficace des forêts et des paysages.
4. Accroître les financements adaptés aux calendriers de la restauration des forêts et des paysages; faire appel à des instruments publics et privés; et associer les financements à des résultats vérifiés.
5. Investir dans les systèmes de suivi, de données et d'apprentissage, notamment la communication de l'information explicite sur la dimension spatiale et les indicateurs axés sur les résultats.
6. Promouvoir le développement des capacités grâce aux normes, à la

certification et à un investissement institutionnel durable.

7. Concilier la restauration des forêts et des paysages avec la production durable et la demande, et faire des paysages restaurés des moteurs de moyens de subsistance résilients et de chaînes de valeur sans déforestation.

La restauration des forêts et des paysages offre une occasion rare de remédier simultanément à plusieurs problèmes mondiaux. Elle permet de réparer les dégâts passés, de renforcer la résilience face aux menaces futures et de favoriser la transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables, inclusifs et régénérateurs. ■

ÉTUDES DE CAS SUR LA RESTAURATION DES FORÊTS ET DES PAYSAGES POUR UN AVENIR DURABLE ET RÉSILIENT

Dix-huit études de cas illustrent le potentiel de la restauration des forêts et des paysages pour l'avènement d'un avenir durable et résilient. Elles mettent en avant des initiatives de restauration porteuses menées dans diverses régions et divers écosystèmes, qui permettent de tirer des enseignements transposables à différentes échelles et dans différents contextes à travers le monde. Plutôt que d'analyser les problèmes ou les échecs, les études de cas mettent l'accent sur des applications concrètes et concluantes des approches abordées tout au long de la présente publication et viennent ainsi étayer les idées développées dans les autres chapitres. Les études de cas présentées englobent des initiatives érigées en fleurons mondiaux de la restauration dans le cadre de la Décennie des Nations Unies ainsi que des projets sélectionnés à l'occasion du 80^e anniversaire de la FAO, des projets enregistrés sur la plateforme du FERM et des initiatives soutenues par l'Union européenne (figure CS2).

Ces études de cas appuient les analyses clés et les recommandations contenues dans les autres chapitres.

Les études de cas illustrent surtout les quatre axes stratégiques de la restauration des forêts et des paysages qui sont présentés dans la présente édition de *La Situation des forêts du monde* – les populations, les terres, le financement et les entreprises, ainsi que la cohérence des politiques et le cadre

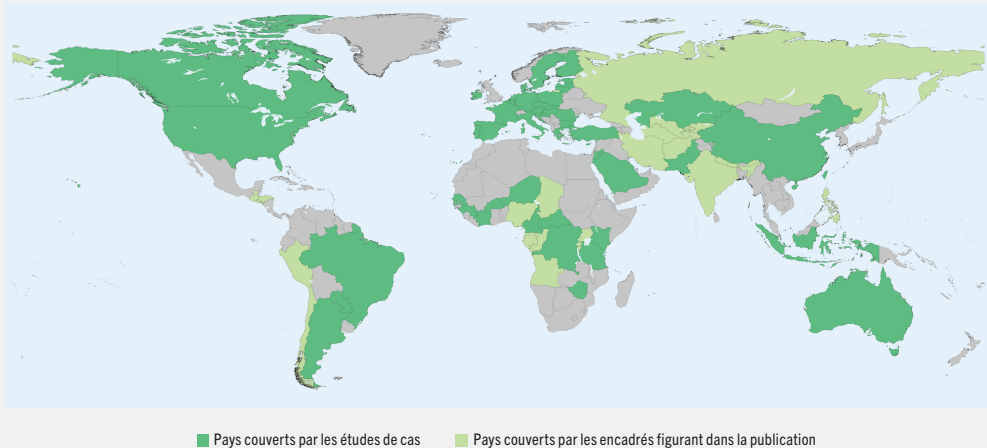
juridique – et mettent en avant les bénéfices tangibles de la restauration en s'arrêtant sur des expériences concrètes.

Principaux axes stratégiques de la restauration mis en avant dans les études de cas

Les terres prédominent dans huit cas et les populations dans sept, ce qui indique que la réussite de la restauration dépend autant du rétablissement des écosystèmes que de l'autonomisation des communautés qui en prennent soin. La cohérence des politiques et le cadre juridique sont l'axe stratégique principal dans quatre études de cas. Le financement et les entreprises ne sont l'axe principal dans aucune des études de cas, mais sous-tendent chacune d'elles, puisqu'ils apportent l'appui à long terme nécessaire pour pérenniser les initiatives de restauration au fil du temps.

L'axe stratégique des terres tient compte du fait que les paysages sont des mosaïques de nombreux types de terres et de diverses utilisations de ces dernières, dont le degré de dégradation peut varier. En Indonésie, l'approche «Building with Nature» (Construire avec la nature) vise à restaurer un littoral en érosion grâce à des structures perméables qui retiennent les sédiments et favorisent la repousse des mangroves; au Kenya, dans l'écosystème du parc national d'Amboseli, la technique des demi-lunes, peu coûteuse, permet de rétablir l'humidité des sols et la productivité des terrains de parcours sur l'ensemble des pâturages. Les méthodes fondées sur la science étayent encore cet axe, depuis la phytoremédiation à l'aide de peupliers à croissance rapide aux États-Unis d'Amérique jusqu'à la restauration des forêts reliques de peupliers turanga et de tugay au Kazakhstan, en passant par la remise en état post-extraction

FIGURE CS2 COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE DES 18 ÉTUDES DE CAS PRÉSENTÉES DANS LA SITUATION DES FORÊTS DU MONDE 2026 ET DES ENCADRÉS FIGURANT DANS LA PUBLICATION



En ce qui concerne les noms et les frontières qui figurent sur cette carte, veuillez vous reporter à la clause de non-responsabilité énoncée à la page relative aux droits d'auteur. Les pointillés correspondent approximativement à la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire convenue par l'Inde et le Pakistan. Les parties n'ont pas encore réglé la question du statut définitif du Jammu-et-Cachemire. Le tracé définitif de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore été défini. Le statut définitif de la zone d'Abeyi n'est pas encore déterminé.

SOURCE: Élaboré par les auteurs du présent document.

minière de classe mondiale des forêts de banksias en Australie occidentale, tandis que les zones arides de miombo et de mopane au Zimbabwe et la ceinture de verdure de l'Ontario (Canada) illustrent cette même approche de grande ampleur à l'échelle du paysage – et fournissent des services écosystémiques, comme la régulation de l'eau, la restauration des sols et la biodiversité, dont les effets s'étendent bien au-delà de la forêt elle-même.

L'axe stratégique des populations est prioritaire lorsque l'appropriation communautaire, les droits et l'inclusion sous-tendent la restauration, et cette approche s'accompagne systématiquement d'avantages considérables pour la

communauté ainsi que de gains en matière d'alimentation, de produits, de biodiversité et de culture. Au Sénégal, une approche respectueuse des droits et fondée sur le consentement libre, préalable et éclairé, l'égalité des genres et l'existence de mécanismes de doléance sous-tend la restauration des zones humides sous la houlette des femmes; au Pakistan, la restauration des forêts de *Pinus gerardiana* à haute valeur de conservation associe l'action communautaire aux avantages en matière de biodiversité et d'alimentation; au Brésil, les peuples Xukuru mettent en œuvre une restauration biocentrique ancrée dans leur culture et leurs savoirs ancestraux. La restauration des bassins versants en

Türkiye, la restauration multifonctionnelle au Danemark, en Espagne et en France, ainsi que l'agroforesterie cacaoyère climato-résiliente en Côte d'Ivoire, placent également les populations au premier plan, tandis qu'en Jordanie et en Arabie saoudite, les populations et les terres sont conjointement prioritaires. La restauration des forêts et des paysages s'avère plus durable lorsque les communautés agissent en cogestionnaires et gardiennes de leurs territoires.

L'axe stratégique de la cohérence des politiques et du cadre juridique est le plus important lorsque les cadres porteurs transforment l'ambition en mesures qui s'inscrivent dans le temps; c'est l'axe qui est le plus clairement associé aux avantages à grande échelle en matière de biodiversité et de climat. Le règlement de l'Union européenne relatif à la restauration de la nature fixe des cibles de restauration juridiquement contraignantes à l'échelle d'une région; le Pacte forestier trinational de l'Atlantique, conclu entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay, illustre comment la gouvernance transfrontières permet de renforcer les capacités, les connaissances et les politiques publiques; la Grande muraille verte de Chine est un exemple de restauration soutenue par un engagement du gouvernement sur le long terme; au Sahel, la Grande muraille verte pour la restauration des écosystèmes et la paix intègre la restauration dans les plans de développement municipaux et l'associe à la stabilité, aux moyens de subsistance et à la consolidation de la paix.

L'axe stratégique du financement et des entreprises est l'axe d'appui qui est présent dans tous les cas; il revêt une importance particulière dans des initiatives telles que la restauration des bassins versants

à assise communautaire en Türkiye et le règlement de l'Union européenne relatif à la restauration de la nature, qui ne pourraient être menées sans un financement sûr et pérenne, et il occupe une place prépondérante en Chine, en Indonésie, au Pakistan et au Sénégal. C'est lorsque des financements sont mobilisés à grande échelle que les communautés locales en tirent le plus grand bénéfice et que l'on observe, dans le même temps, des avancées dans les domaines de l'eau, de la biodiversité, de l'alimentation et des produits. Les initiatives de restauration se détachent du modèle consistant à verser des subventions ponctuelles pour s'orienter vers un financement mixte, des chaînes de valeur restauratrices et des économies respectueuses de la nature qui concilient la production et la restauration écologique – les mécanismes qui permettent de développer la restauration à grande échelle et de l'inscrire dans le temps long.

Les 18 études de cas montrent clairement que ces quatre axes stratégiques ne sont pas divergents et se renforcent les uns les autres. La remise en état des terres, la mobilisation des populations, les politiques cohérentes et les modèles d'activité viables se conjuguent pour aboutir à une restauration efficace sur le plan écologique, inclusive sur le plan social et pérenne sur le plan économique, et cela produit des avantages, surtout pour les communautés, qui vont bien au-delà des hectares restaurés en tant que tels. Ces études de cas apportent des éléments factuels à la fois pratiques et reproductibles qui démontrent que la restauration des forêts et des paysages peut être déployée à grande échelle de manière responsable afin de remédier aux problèmes mondiaux et de promouvoir un avenir plus durable et plus résilient. ■



2026 LA SITUATION DES FORÊTS DU MONDE

RESTAURER LES FORÊTS ET LES PAYSAGES: LA VOIE À SUIVRE POUR UN AVENIR DURABLE

Il est essentiel de restaurer les forêts et les paysages pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et faire face aux défis interdépendants que posent le changement climatique, la perte de biodiversité, la dégradation des terres et l'insécurité alimentaire. La restauration renforce la résilience des écosystèmes, soutient les moyens de subsistance durables et transforme les systèmes agroalimentaires tout en rendant les économies plus viables et plus inclusives.

La restauration à grande échelle ne peut pas être laissée au hasard. Elle requiert des politiques et des institutions favorables, le respect des droits et des régimes fonciers, des investissements pérennes, des partenariats efficaces, ainsi que des approches fondées sur la science et les connaissances locales et répondant aux besoins locaux. Une action coordonnée dans tous les secteurs et à tous les niveaux est également nécessaire afin que les populations puissent s'attaquer efficacement aux causes profondes de la dégradation et créer les conditions d'une réussite pérenne.

La présente édition de *La Situation des forêts du monde* porte sur les moyens d'étendre la restauration des forêts et des paysages de sorte qu'elle bénéficie durablement aux populations et à la planète. Elle s'appuie sur les données et expériences les plus récentes recueillies dans le monde entier pour explorer quatre axes stratégiques permettant d'accélérer la restauration: l'autonomisation des populations et le renforcement des droits; la mise en œuvre de la restauration à l'échelle du paysage; la mobilisation de financements et de modèles d'activité qui fonctionnent pour la restauration; et la mise en place de politiques, d'institutions et de cadres juridiques cohérents.

Le présent rapport s'appuie sur des études de cas portant sur des écosystèmes et des contextes variés pour mettre en lumière la manière dont la restauration est mise en œuvre dans des conditions réelles et les enseignements que l'on peut tirer de ces expériences. Il recense les principaux obstacles à l'intensification des initiatives de restauration et propose des mesures concrètes visant à combler le fossé qui sépare les engagements pris à l'échelle mondiale et les résultats obtenus sur le terrain, l'objectif étant de faire en sorte que, demain, grâce aux paysages restaurés, les communautés soient résilientes, les économies prospères et les écosystèmes en bonne santé.



La Situation des forêts du monde 2026
(rapport complet à paraître en décembre 2026)



ISBN 978-92-5-140987-9



CE0624FR/1/09.26